

Description

Le ou la médecin spécialiste en médecine légale (légiste) mettent leurs connaissances médicales et scientifiques au service du droit en réalisant diverses analyses. Mandatés par une autorité judiciaire (juge d'instruction, président de tribunal, police), ils pratiquent des autopsies pour clarifier les causes et circonstances de décès et des examens médicaux sur des personnes vivantes afin d'établir la nature des blessures et lésions corporelles.

Leurs principales activités consistent à:

Expertises

- conduire des expertises visant à interpréter l'ensemble des lésions observées (tableaux cliniques) pour en établir leurs causalités et évaluer les circonstances des faits (accidents, agressions, décès);
- déterminer rétroactivement le taux d'alcoolémie, au moment des faits, d'une personne ayant été impliquée dans un accident de la circulation;
- établir l'éventuelle consommation de stupéfiants;

Levées de corps et autopsies

- examiner le corps d'une personne décédée, les lieux d'une mort violente ou suspecte et aider à en établir les circonstances;
- exécuter des autopsies et des examens externes de nature médico-légale afin de déterminer les causes et, dans la mesure du possible, les circonstances d'un décès;

Examens cliniques

- examiner des adultes ou des enfants victimes de sévices corporels, de délits sexuels ou de maltraitances;
- décrire les symptômes et lésions observés;

Analyses de laboratoire

- participer à l'exécution et à l'évaluation d'analyses de filiation biologique (en vue de déterminer une paternité) et d'analyses chimico-toxicologiques (dans le cas d'intoxications par des médicaments, de prise de stupéfiants, de dopage);
- examiner et analyser des traces biologiques (dans le cas de viols ou de meurtres).

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en médecine légale travaillent en collaboration étroite avec la police, mais aussi avec des chimistes, des radiologues, des laborantins, des préparateurs humains, des neuropathologistes (médecins spécialisés dans l'étude des troubles et lésions du cerveau) et des pédopathologistes (médecins spécialistes en pathologie de l'enfant). Ces professionnels exercent leur métier dans des instituts de médecine légale rattachés à des universités et leur travail est ponctué d'imprévus. Leur quotidien dépend de l'actualité judiciaire et exige une grande disponibilité.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en médecine légale se déroule après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements et lieux de formation reconnus: services et instituts universitaires de médecine légale.

Durée

5 ans, dont:

- 3 à 3,5 ans en médecine légale (dont 6 mois au maximum d'activité scientifique dans un établissement reconnu en médecine légale ou formation MD/PhD terminée);
- 6 mois à 1 an de pathologie générale;
- 1 an dans une discipline clinique non spécifique (médecine interne générale, chirurgie, chirurgie vasculaire, chirurgie thoracique, chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, gynécologie et obstétrique, pédiatrie, radiologie, psychiatrie).

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en médecine légale.

Contenu

- dispositions légales relatives à l'examen du cadavre;
- comportement sur le lieu d'un crime, maîtrise de l'inspection légale;
- maîtrise des techniques de dissection médico-légales, prise d'échantillons, examen et interprétation des résultats;
- épidémiologie, étiologie et pathogenèse des cas de mort subite et inattendue chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson;
- examen physique en cas de lésions corporelles et délits sexuels;
- méthodes médicales d'identification odontologique, estimation de l'âge;
- principes et méthodes d'analyses toxico-chimiques sur une personne en vie ou décédée et interprétation;
- maîtrise des prélèvements, entreposage, reconstitution;
- connaissances juridiques approfondies;
- principes de déontologie et d'éthique; etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance nerveuse
- Capacité d'analyse
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Rigueur scientifique
- Capacité à supporter la vue du sang
- Discrétion
- Esprit méthodique
- Bonne acuité visuelle

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en médecine légale travaillent dans un cadre universitaire. Le statut libéral (ouverture d'un cabinet) n'est pas compatible avec leur spécialité. Le nombre de postes dans les instituts de médecine légale est limité. Les débouchés sont d'autant moins nombreux que tous les cantons ne sont pas dotés d'une telle structure. Le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) regroupe les compétences du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) en ce domaine et collabore avec les spécialistes des cantons du Valais, de Neuchâtel et de Fribourg. Les possibilités d'évolution de carrière se résument à la pratique en institut de médecine légale et à la participation à l'enseignement universitaire postgrade et continu (facultés de médecine et de droit).

Perfectionnement

Les médecins légistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- partage de leurs expériences lors de colloques;
- conférences ou congrès nationaux (organisés par la Société suisse de médecine légale) ou internationaux.

Professions voisines

- Criminaliste UNI/Criminaliste UNI
- Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie/Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale

Adresses

Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)
Site des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
Rue Michel-Servet 1
1211 Genève 4
Tél.: 022 379 56 00
<https://www.curml.ch>

Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)
Site du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
Chemin de Vulliette 4
1000 Lausanne 25
Tél.: 021 314 70 70
<https://www.curml.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Société suisse de médecine légale (SSML)
Institut für Rechtsmedizin der Universität Zürich
Winterthurerstrasse 190
8057 Zurich 57
Tél.: 044 635 56 11
<http://www.ssml.ch>